

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 144-22
Le 21 novembre, 2022

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Home Capital Group Inc. (HCG)
Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Home Capital Group Inc. (TSX : HCG) (« Home Capital » ou la « société ») a annoncé qu'elle a conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement ») qui prévoit son acquisition par une filiale en propriété exclusive (l'« acquéreur ») de Smith Financial Corporation (« SFC »).

Selon les dispositions de la convention d'arrangement, sous réserve de l'approbation des actionnaires et des autres approbations d'usage, l'acquéreur achètera les actions ordinaires émises en circulation de Home Capital que SFC ne détient pas déjà moyennant 44,00 \$ CA en espèces par action (le « prix d'achat »), à moins d'une augmentation décrite ci-après (la « transaction »).

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux conformément à la Loi sur les sociétés par actions (Ontario) et nécessitera une approbation à hauteur d'au moins 66 ⅔ % des votes exprimés par les actionnaires de Home Capital lors d'une assemblée extraordinaire. De plus, la transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires conformément à la Loi sur les banques (Canada), la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la concurrence (Canada) et aux autres conditions de clôture d'usage relatives à ce type de transactions.

La conclusion de la transaction est prévue vers le milieu de 2023.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés